

VILLE DE ROYAN

Arrondissement de Rochefort

Département Charente-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal

Séance du 10 Septembre 1954

OBJET

Accident de la Vedette

54070

Le 10 Septembre mil neuf cent cinquante quatre le Conseil Municipal de Royan, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Brusset Max

Étaient présents: MM. Brusset, Delsalle, Reutin, Seugnet, Gausseil, Couzinet Laurent, Chamboulan, Coumil, Etcheber, Domecq, Bourdeille, Marteau, Melle Fouché, MM. Bourdonneau, Martaud, Rochedereux, Dufour, Regazoni, Papeau Guichacous

formant la majorité des membres en exercice.

Étaient représentés:

M. Etcheber a été élu Secrétaire.

M. le Président ouvre la séance

Le Conseil Municipal vu le rapport de la Commission des Finances

décide

qu'il y a lieu de procéder au règlement. à M. le Percepteur de la somme de 26.262 frs (amende de 15.000 frs + 11.252 frs de frais) fixée par le Tribunal de Marennes par jugement du 22 Juin 1954, à la suite de l'accident causé par la Vedette de la Mairie conduite par le chauffeur Bourreau.

Dit que cette dépense sera prélevée sur le chapitre XXXI du B.P. 1954 (dépenses imprévues)

Fait et délibéré à Royan les jour, mois et an susdits

Ont signé au registre MM. les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME Le Maire, Pour le Député-Maire, l'Adjoint-Délégué:



Handwritten signature of the Mayor.

POUR COPIE CONFORME Royan, le 12 Oct. 1954 Pr le Député Maire L'Adjoint Délégué,

Handwritten signature of the Deputy Mayor.

Conventions de

Affichée le

APPROUVE
Rochefort s/mer le 6 Oct. 1954
Le Sous-Préfet
Signé: Illisible.